

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°: 19 DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le samedi 11 mars à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 6 mars 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS : 7**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Marc PARISSET, Patrick HUSTACHE

**ABSENTS : BOS Edouard, JORCIN Michel**

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : tarifs eau et assainissement 2017**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il est nécessaire de définir chaque année la part que la Commune prend en charge concernant la redevance au SACO pour le service d'assainissement. Compte-tenu des baisses de dotation de l'état et du probable transfert de la compétence eau à l'intercommunalité à l'horizon 2020, Monsieur le Maire propose d'augmenter progressivement les tarifs, afin d'éviter une hausse brutale en 2020.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

  
Le Maire,  
Stéphane GIRARD

